

# ARITAKE-WILD

Programme de travail commun 2009-2010  
des partenaires sociaux européens

Etude conjointe sur la restructuration  
de la phase finale de l'U.E.

Belgique

Résumé de la réunion qui s'est tenue à  
Bruxelles le 14 octobre 2009

Alan Wild  
ARITAKE-WILD  
Janvier 2010



Un projet des partenaires sociaux européens, avec le soutien financier de la Commission européenne

Programme de travail commun 2009-2010  
des partenaires sociaux européens

Etude conjointe sur la restructuration  
de la phase finale de l'U.E.

Belgique

Résumé de la réunion qui s'est tenue à  
Bruxelles le 14 octobre 2009

*Introduction*

Le vingt-cinquième séminaire du projet commun des partenaires sociaux européens, l'« Etude conjointe sur la restructuration de l'U.E. » s'est tenu à Bruxelles le 14 octobre 2009. Les partenaires sociaux belges, des partenaires sociaux européens et des experts y ont assisté. La liste des participants est disponible dans l'annexe une.

Le coordinateur du projet, Alan Wild, a ouvert la réunion en décrivant l'origine du projet dans le contexte des précédents programmes de travail des partenaires sociaux et le travail déjà réalisé au niveau de la restructuration des autres Etats membres. Il a expliqué que la phase actuelle du projet faciliterait l'analyse de la restructuration dans chacun des Etats membres de l'U.E. Une conférence majeure aura lieu en janvier 2010. Alan Wild a souligné l'importance d'un débat efficace et ouvert qui apportera une contribution de haute qualité à l'ensemble du projet depuis la Belgique.

Maria Helena André (ETUC) a accueilli les partenaires sociaux européens présents en expliquant qu'elle avait hâte que soit entamée la discussion sur le rapport qui avait présenté un certain nombre de points intéressants et capitaux abordés dans le contexte d'un système de dialogue social solide. Obligée de quitter la réunion avant la fin, elle a commenté les défis liés au changement démographique, à la nécessité d'augmenter le taux d'emploi, aux compétences générales inadéquates très fréquentes au sein de certaines sous-populations de main-d'œuvre et au taux d'amélioration en matière de productivité.

*Dossier national belge – section un*

L'expert du projet pour la Belgique, Valeria Pulignano, a présenté la première section du dossier national belge – « Une analyse macroéconomique de la restructuration en Belgique » (voir annexe trois pour les slides). Au terme de la présentation, celle-ci a posé les questions suivantes aux partenaires sociaux belges.

1. Comment l'économie va-t-elle gérer les problèmes liés au vieillissement de la population et les défis actuels liés aux faibles taux de participation pour les femmes, les travailleurs plus âgés et les immigrés ?
2. Bien que le pays compte de nombreux diplômés universitaires, le nombre de personnes au faible niveau d'éducation est également plus élevé que la normale. Cela représente-t-il un problème majeur pour l'économie et comment cette situation peut-elle être gérée ?

3. Bien que la Belgique soit un petit pays, les différences régionales en matière de chômage sont très marquées. Que peut-on faire face aux problèmes de mobilité géographique et de mobilité des compétences ?
4. La Belgique est l'un des très rares pays en Europe où la rentabilité et la productivité des petites et micro-entreprises est très élevée. Quelles en sont les raisons ?
5. L'anticipation du changement représente un point majeur pour toutes les économies. La Belgique affiche une part de PIB et une part de l'emploi élevées dans deux industries durement touchées par la crise financière et économique actuelle – l'industrie automobile et les services financiers. Comment l'économie évoluera-t-elle à moyen terme et comment les effets de ces changements seront-ils gérés ?

A la suite de la présentation, les remarques résumées ci-dessous ont été émises par les participants afin d'expliquer plus en détail le contexte dans lequel le rapport a été établi, d'ajouter de nouvelles informations et de contribuer à l'élaboration de conclusions en vue de participer au contenu du dossier national final.

- ✧ Les points concernant les données récentes relatives à la croissance de la productivité sont relativement simples à expliquer. La Belgique est une économie à coûts et à productivité élevés et ce, depuis quelques temps déjà. Cela signifie que le point de départ de la croissance de la productivité est fixé à un niveau très élevé comparé aux pays où une croissance nettement plus élevée a été observée. Pour l'instant, les hausses de productivité en Belgique ont plus qu'égalé les hausses des coûts. Un point de vue opposé a laissé entendre que le marché du travail belge était très rigide et que la flexibilité au niveau de l'équilibre entre les activités professionnelles et extra-professionnelles servait davantage les intérêts des travailleurs. Il également été suggéré que la productivité élevée des pays était générée autant par les investissements en capital que par le travail.
- ✧ La Belgique est un pays dont l'économie repose sur de petites et moyennes entreprises. Un grand nombre d'entre elles sont des sous-traitants de sociétés importantes. Elles sont dès lors très sensibles aux changements qui surviennent dans des sociétés comme VW et Opel.
- ✧ La Belgique possède une longue histoire en matière d'immigration. Les immigrés ont permis de pallier les pénuries de main-d'œuvre à certaines époques. Durant les crises économiques des années 70, 80 et 90, de nombreux immigrés ont été peu payés et se sont vu attribuer des postes peu qualifiés. La gestion de l'immigration et la place des immigrés au sein de l'économie et de la société est un problème complexe. Les partenaires sociaux ont signé un accord visant à prévenir la discrimination au moment de l'embauche de travailleurs immigrés. Ce problème prend du temps à être résolu et leur intégration varie en fonction des régions et des sociétés. Un certain nombre de sociétés multinationales de plus grande envergure ont déployé des efforts positifs en vue d'améliorer la diversité de la main-d'œuvre ;

- ✧ Les partenaires sociaux belges sont connus pour tenter de trouver le meilleur moyen d'affronter les scénarios difficiles et la restructuration constitue un élément incontournable du développement économique. Celle-ci est toutefois considérée par de nombreux travailleurs comme un phénomène purement négatif, ce qui complique la tâche.

A la fin de la séance, les participants ont assisté à la présentation du « guichet unique » du gouvernement belge qui propose des informations et des conseils relatifs à la restructuration. La Banque Carrefour est un service d'information en ligne mis à disposition par le gouvernement qui offre désormais une vaste section consacrée à la restructuration. Le site fournit de nombreux détails sur les types de restructuration qui ont lieu ; donne des exemples de mesures d'atténuation ; et explique les étapes à entreprendre en prévision d'une restructuration. Il a été généralement admis que ce service était à la fois impressionnant et unique en termes européens.

#### *Dossier national belge – section deux*

Valeria Pulignano a présenté la deuxième partie du dossier belge « Le rôle des partenaires sociaux dans la restructuration » (voir annexe quatre pour les slides). Les partenaires sociaux ont été invités à réfléchir aux questions suivantes.

1. Les partenaires sociaux belges jouent un rôle très influent au niveau de l'anticipation et de la gestion de la restructuration via le contenu de conventions collectives, des informations, des consultations et des dispositions de négociation en cas de licenciements collectifs et via des consultations tripartites. Dans quelle mesure ces structures ont-elles géré efficacement la crise financière actuelle ?
2. Quelles initiatives – nouvelles et existantes – se sont révélées particulièrement efficaces pour atténuer les effets de la crise financière sur l'emploi ?
3. Comment les syndicats et les employeurs belges coordonnent-ils leurs activités avec succès dans un contexte de différences régionales, politiques, religieuses et linguistiques ?
4. Le marché du travail belge est généralement considéré comme l'un des plus restrictifs d'Europe. Dans quelle mesure cette particularité favorise-t-elle ou entrave-t-elle le processus de restructuration ?

A la suite de la présentation, et de la même manière que pour la discussion de la section ci-dessus, les remarques résumées ci-dessous ont été émises par les participants au séminaire.

- ✧ Les comités d'entreprise existent depuis 1948 en Belgique et se sont très bien développés. Certaines sociétés internationales sont, au départ, très surprises face aux nombreuses exigences qui consistent à informer et à consulter les travailleurs en Belgique, mais elles apprennent à s'adapter aux lois belges.

- ✧ La crise économique et financière a entraîné un renforcement permanent du rôle de l'Etat. Tandis que l'implication croissante du gouvernement empiète sur le rôle des partenaires sociaux, ceux-ci doivent apprendre à accepter que des programmes gouvernementaux se révèlent efficaces dans le processus de gestion de la crise.
- ✧ Le rapport se concentre sur les relations entre travailleurs et employeur et le dialogue social, toutefois la section qui traite des lois relatives à la restructuration n'est guère étoffée. Les PME en particulier doivent supporter une charge importante et sans cesse plus importante en matière de coûts et de bureaucratie. Les législateurs ne se mettent pas à la place des propriétaires de petites entreprises qui ont tendance à garder leurs employés le plus longtemps possible et ne procèdent à des suppressions d'emplois que quand il ne leur reste aucune autre alternative. Ceux-ci doivent alors faire face à des processus longs et coûteux tels que la création de cellules pour l'emploi qu'ils ne peuvent pas réellement se permettre.
- ✧ Les coûts et les avantages des services d'outplacement via les cellules pour l'emploi ont fait l'objet de longs débats et des contre-déclarations ont été émises concernant leur efficacité à créer des transitions d'un emploi à l'autre pour les populations plus jeunes et plus âgées. Il a été suggéré que les coûts pour le trésor public engendrés par la préretraite n'étaient en général pas pris en compte dans l'équation coûts/avantages d'exploitation.
- ✧ Il est essentiel de transmettre des informations et d'organiser des consultations suffisamment tôt si l'on veut éviter les décisions arbitraires et précipitées. Il est évident que limiter l'impact social des décisions d'entreprise prend du temps et que cela devrait être pris en compte dans le cycle de planification de l'entreprise.

#### *Travail commun des partenaires sociaux européens portant sur la restructuration*

Des représentants des partenaires sociaux européens ont présenté leur récent travail réalisé dans le domaine de la restructuration (voir annexe cinq pour les slides).

#### *Etude de cas un – Sous-traitants de Volkswagen*

L'étude de cas des sous-traitants de VW est décrite dans le dossier national.

#### *Etude de cas deux – Camions DAF*

L'étude de cas DAF est décrite dans le dossier national.

#### *Etude de cas trois – La Poste*

L'étude de cas de La Poste est décrite dans le dossier national.

#### *Résumé*

A la suite des présentations, de la discussion et des études de cas, les partenaires sociaux européens ont fait part des observations générales suivantes.

- Valeria Ronzitti (CEEP) s'est dite satisfaite d'avoir assisté à une vraie discussion animée qui reflète un véritable partenariat social. Elle n'a pas eu l'impression, en écoutant la discussion sur le rôle variable du gouvernement durant la crise, que l'engagement gouvernemental exerçait un impact négatif

sur le dialogue social. La présentation de la Banque Carrefour et le plan Copernic ont fourni des informations intéressantes concernant la modernisation de l'administration publique.

- Selon Steven D'Haeseleer (BUSINESSEUROPE), le rapport est de bonne qualité et reflète avec précision une combinaison d'éléments positifs et d'indicateurs d'avertissement. Il estime que la Belgique est en train de reculer au niveau de certains indicateurs socioéconomiques et ne ressent pas le sens de l'urgence auquel il s'était attendu dans les discussions du jour dans le contexte de la crise. Il aurait souhaité que cette discussion se poursuive, ce qui s'est avéré impossible en raison du manque de temps.

D'Haeseleer reste toutefois convaincu que la Belgique possède un potentiel élevé en matière d'emploi, et en particulier en ce qui concerne l'emploi des travailleurs plus âgés ou issus des minorités bien que cela soit souvent plus facile à dire qu'à faire. L'innovation dans le dialogue social est un point à prendre en considération. La crise a exercé un impact sur le dialogue social à certains égards. Le gouvernement a également joué un rôle important. Il a cherché à savoir dans quelle mesure le modèle de concertation sociale belge était pertinent pour les autres pays européens.

- Helen Hoffmann (UEAPME) a commenté la nature institutionnalisée du dialogue social en Belgique et l'impact de partenaires sociaux forts et matures sur les décisions gouvernementales et d'entreprise. Elle a mis en avant les conclusions concernant le niveau de productivité soutenu des PME en Belgique et aurait souhaité que la discussion sur les relations entre ce niveau de productivité élevé et la charge importante fixe en matière de coûts et de bureaucratie qui pèse sur les PME se prolonge. Elle partage, dans ce contexte, le point de vue de Valeria Ronzitti en saluant la mise en place du support en ligne concret proposé par le gouvernement par le biais d'un site Internet consacré à la restructuration.
- Juliane Bir (ETUC) a commenté, d'un point de vue syndical, les avis généralement proactifs des organisations de partenaires sociaux matures et salué le caractère ouvert de la discussion. Les partenaires sociaux belges ont la réputation de « gérer les défis » – et parfois, même si ceux-ci semblent impossibles à relever. Le dialogue social en Belgique est soutenu par une organisation efficace des institutions du marché du travail et des négociations collectives solides.

Juliane Bir a relevé trois défis qui n'avaient pas toujours été mis en évidence dans les discussions :

- le défi de la population incluant les personnes plus jeunes, les personnes plus âgées et les immigrés ;
- l'écart entre les besoins et les compétences disponibles ;
- l'approche belge à l'égard de la flexisécurité.

A l'issue de la réunion, les partenaires sociaux ont été remerciés de leur participation et de leur implication positive dans le processus. Des remerciements ont également été adressés aux interprètes qui ont rendu ces discussions possibles.

## ANNEXES

1. Liste des participants au séminaire ;
2. Programme du séminaire ;
3. « Une analyse macroéconomique de la restructuration en Belgique » – Présentation par l'expert pays ;
4. « Le rôle des partenaires sociaux dans la restructuration » – Présentation par l'expert pays ;
5. « Travail commun des partenaires sociaux européens portant sur la restructuration » – présentation par les partenaires sociaux européens.



## Annex 2 – Programme du séminaire

PROGRAMME DU SEMINAIRE SUR LES RESTRUCTURATIONS EN BELGIQUE		
14 OCTOBRE 2009		
Lieu : Fédération des Entreprises de Belgique - FEB 4, rue Ravenstein, B -1000 Bruxelles		
08h45	Accueil	
09h00 – 09h15	Introduction	Coordinateur du projet, Monsieur Alan Wild
	Objectifs du séminaire	PS européens (CES pour les syndicats, BUSINESSEUROPE pour les employeurs)
09h15 – 10h00	Analyse macroéconomique des restructurations en Belgique : ⇒ Principales statistiques économiques et sociales ⇒ Principales caractéristiques des restructurations de 1995 à nos jours ⇒ Perspectives concernant les restructurations dans l'économie ⇒ Le cadre légal en matière de restructurations	Présentation par l'experte pour le rapport national, Madame Valeria Pulignano
10h00 – 10h30	Discussion sur la vision des partenaires sociaux concernant les défis à relever face aux restructurations.	Echange avec les participants mené par Monsieur Alan Wild
10h30 – 10h45	Pause	
10h45 – 11h15	Fonctionnement du dialogue social et des relations industrielles en Belgique :  Description du rôle des partenaires sociaux au niveau national, sectoriel et d'entreprise dans les restructurations et identification des thèmes sur lesquels portent leurs activités.	Présentation par l'experte pour le rapport national, Madame Valeria Pulignano
11h15 – 11h30	Site 'restructurations' présenté par la Banque Carrefour	Présentation par Madame Laeremans
11h30 – 12h00	Discussion sur le rôle des partenaires sociaux en cas de restructurations	Echange avec les participants mené par Monsieur Alan Wild
12h00 – 12h30	Présentation des travaux conjoints des partenaires sociaux européens dans le domaine des restructurations	PS européens (CES pour les syndicats, BUSINESSEUROPE pour les employeurs)
12h30 – 14h00	Pause déjeuner	
14h00 – 14h45	Présentation du premier cas d'étude et discussion : <i>Sous- traitants de l'entreprise Volkswagen</i>	Présentations : Marc Jaspers & Gilles Vangeenberghe
14h45 – 15h30	Présentation du second cas d'étude et discussion : <i>DAF Trucks</i>	Présentations: Stan Hens
15h30 – 15h45	Pause	
15h45 – 16h30	Présentation du troisième cas d'étude et discussion : <i>La Poste</i>	Présentations: Marc De Mulder & Marc Michiels
16h30 – 17h15	Conclusions du séminaire – Identification des caractéristiques de l'implication des partenaires sociaux belges en matière de restructurations aux niveaux macro et microéconomique	Echange avec les participants mené par Monsieur Alan Wild
17h15 – 17h30	Interventions finales et clôture du séminaire	Coordinateur du projet, Monsieur Alan Wild et PS européens